

LE BOURNAZELOIS



*Bulletin municipal
d'information de la commune de
BOURNAZEL - Tarn*

NAISSANCES MARIAGES DÉCÈS

L'état-civil de notre année 2023

Naissances... Bienvenue à :



Léonce LAUDAT né le 24 juillet 2023
Fils de Manon PELRAS et Geoffrey LAUDAT



Décès... Nos pensées à la
famille de :

David BARKER, décédé le 11 mai
2023 à l'âge de 85 ans



INFORMATIONS COMMUNALES

Pour le city-stade, terminé en début d'année, des aménagements supplémentaires sont prévus : bancs, poubelles et tables de pique-nique.

La zone ainsi aménagée à l'extrémité nord du terrain de rugby permettrait éventuellement l'ajout d'un équipement de jeu collectif supplémentaire.

Toutes les subventions attendues ont été perçues.

Une réflexion est lancée pour un projet de ralentissement en amont de cette zone (idée panneau en image). En attendant, soyons vigilants !





Visite du Sénateur Philippe Folliot

Le 26 avril 2023, Philippe Folliot, Sénateur du Tarn, dans le cadre de son bilan de mi-mandat, a rencontré des élus de la commune. Cela a été l'occasion de nous informer sur son action au Sénat plus spécifiquement en matière de défense et affaires étrangères, mais surtout de recueillir nos problématiques, préoccupations et projets communaux : maintenir la population et être en capacité d'accueillir de nouveaux habitants ; inquiétude des répercussions de la loi « Climat et Résilience » et son volet « Zéro Artificialisation Nette ».

M. Le Sénateur a été très sensible à nos arguments et nous a félicité pour les réalisations autour du stade (vestiaires et city-stade).

Salle des Lisières :



des
membres du
conseil
municipal,



se sont
affairés à
donner un
coup de
« frais »



Pendant 2
week-end
de
novembre,



avec l'aide de
Thomas,
notre
employé
communal,



en repeignant les
murs de la salle
des Lisières.

INFORMATIONS COMMUNALES

Travaux de Voirie :

Le programme 2023 a concerné, en mètres linéaires (ml) :

- 100 ml route de Boisse
- 460 ml route de la Vergne
- 240 ml à Lafon

ainsi que la reprise de bordures route de Mouzieys-Panens et du point-à-temps route de la Caretal.

Agent polyvalent :

Le contrat de M. MARENIC Thomas arrivant à échéance, il a été décidé la création d'un poste d'adjoint technique à temps non complet pour 12h/semaine.



Eclairage public :

Passage au LED pour l'intégralité des points d'éclairage public avec subvention du SDET.

Acquisition de la parcelle cadastrée AC15 située au Touron et de la parcelle AC18 derrière la menuiserie.

Ces acquisitions s'intègrent dans la réflexion d'un projet d'aménagement de cette zone dans le cadre du PLUi.

Les Travaux de rénovation énergétique prévus à la salle des Lisières ont été réalisés en mars : installation d'une pompe à chaleur réversible et remplacement des éclairages néons par des panneaux LED. Si l'objectif était de baisser la facture énergétique et d'augmenter le confort, les possibilités de climatisation ont permis de proposer une salle « tempérée » lors de la canicule.

Compte administratif 2022 (en euros) :

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées pour l'année 2022. Il a été voté le 22 mars 2023. Ci-dessous la vue d'ensemble.

2022	Dépenses	Recettes	Résultat 2022	Report 2021	Résultat Cumulé
Fonctionnement	90 062,34	152 718,32	62 655,98	138 197,92	200 853,90
Investissement	149 904,16	120 318,07	- 29 586,09	7 401,42	- 22 184,67
TOTAL	239 966,50	273 036,39	33 069,89	145 599,34	178 669,23

Budget de Fonctionnement :

La gestion rigoureuse des finances de la collectivité a permis de préserver un solde positif de + 62 655,32 € sur le budget de fonctionnement de la commune malgré l'augmentation du coût de l'énergie et des charges de personnel (augmentation des heures de secrétariat). La commune a bénéficié par ailleurs d'une augmentation des recettes fiscales (+ 8,6 % sur les dotations et + 17 % des droits de mutation). La location de la salle des fêtes a rapporté 2 500 € de plus par rapport à l'année 2021.

Budget d'Investissement :

En 2022, la commune a acheté un terrain en vue de constituer une réserve foncière pour un projet de plus grande ampleur dans les prochaines années. Ont également été financés les travaux de la voirie communale et l'embellissement des abords de la mairie proches du vestiaire. Les autres programmes projetés en 2022 n'ont pas été entièrement réalisés : la création du city-stade a démarré en fin d'année, la rénovation énergétique de la salle des Lisières et la création de l'aire de pique nique ont été reportées sur le budget 2023. En contrepartie la commune a bénéficié du remboursement FCTVA (Fond de compensation de la TVA) sur les investissements de 2020, du reversement de la taxe d'aménagement et a touché le solde des subventions concernant l'aménagement de la place de la croix forgée.

En fin d'année 2022, le solde de la section d'investissement est négatif car les subventions attribuées aux différents programmes sont en attente de versement.

Budget prévisionnel 2023 :



Le budget 2023 a été voté le 12 avril 2023 par le conseil municipal qui a également adopté la nomenclature M57 (nouveaux articles comptables) au 1^{er} janvier 2023.

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien : il regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (locations...), aux impôts locaux et aux dotations versées par l'Etat.

Pas de hausse de la fiscalité locale pour 2023.

Les dépenses de fonctionnement correspondent aux dépenses engagées pour la réalisation des services proposées à la population (fluides-fournitures-entretiens-maintenance nécessaire au maintien du patrimoine-fêtes et cérémonies...), frais de personnel, subventions accordées, intérêts de la dette... et le virement à la section d'investissement.

Dépenses Fonctionnement		Recettes Fonctionnement	
Charges de gestion générale	54 230,00 €	Remboursement rémunération	1 200,00 €
Charges de personnel	35 000,00 €	Ventes, redevances	5 600,00 €
Atténuation de charges	11 754,00 €	Impôts et taxes	56 735,00 €
Opération d'ordre	24 396,02 €	Dotations	74 094,00 €
Autres charges	23 900,00 €	Revenus immeubles	3 000,00 €
Charges financières	1 705,00 €	Neutralisation amortissements	23 345,08 €
Charges exceptionnelles	500,00 €		
Virement investissement	71 631,98 €	Résultat 2022 reporté	200 853,90 €
TOTAL	223 117,00 €	TOTAL	364 827,98 €

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Dépenses Investissement		Recettes Investissement	
Solde d'exécution	22 184,67 €	Virement du fonctionnement	71 631,98 €
Emprunts	8 720,00 €	FCTVA	799,00 €
Rénovation énergétique Lisières	5 000,00 €	Taxe aménagement	9 000,00 €
Voirie	23 500,00 €		
Terrain AC18 – Le Touron	42 500,00 €		
Terrains le Touron	370,00 €		
Eclairage public	1 400,00€	Amortissement	1 050,94 €
Abords city stade	4 700,00 €		
Equipement salle des fêtes	2 000,00 €		
Neutralisation amortissements	23 345,08 €	Neutralisation amortissements	23 345,08 €
RAR 2022	65 821,65 €	RAR 2022	93 714,40 €
TOTAL	199 541,40 €	TOTAL	199 541,40 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à 199 541,40 € et correspondent au montant du FCTVA sur les dépenses d'investissements réalisée en 2021 et aux participations de l'Etat, de la Région ou du Département sur les différents projets (city-stade). Le montant de la taxe d'aménagement prévue est de 9 000,00 €.

Les recettes d'ordre sont constituées par les virements du fonctionnement pour 23 345,08 € (neutralisation des amortissements) et la dotation aux amortissements pour 1 050,94 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 199 541,00 € et concernent les restes à réaliser de 2022, un complément sur la rénovation énergétique de la salle des fêtes et les nouveaux programmes d'investissement. Le remboursement de la dette en capital est de 8 720,00 €.

Les opérations d'ordre correspondent à la neutralisation des amortissements : 23 348,08 €.



Très bonne année pour le bilan de la fête 2023, malgré le mauvais temps, la BONNE Humeur, la fidélité des gens étaient au rendez-vous.... Vraiment, MERCI MERCI à tous et toutes !!

Le « toro piscine » a été un franc succès, ainsi que les groupes qui ont animé les soirées. Et bien sûr comme rien de tout cela n'est possible sans vous, MERCI à tous les bénévoles présents...!!

Le bureau du comité.

Rendez-vous pour 2024 !

Le conseil municipal, le club de rugby, Lous Garrics et le comité des fêtes seront heureux de vous voir au repas de la...

...Bonne Année !

Le 14 janvier 2024 à midi à la salle des lisières :

**Apéritif - Salade composée - Daube chevreuil - Truffade - Dessert - Vin café
Repas 14 euros.**

Inscription Mme Cayre Simone : 06 84 23 93 44

...Et visite du Père Noël 🎅 pour les enfants (de moins de 10 ans)

autre date à noter dans votre agenda...

Assemblée générale du comité des fêtes le samedi 16 mars à 19h :

Bilan de la fête

Bilan financier

Élection du bureau

Préparation fête 2024

Autres questions

Apéritif offert par comité des fêtes, repas auberge espagnole.

Venez nombreux 🥰

... Un été animé...



Comité des Fêtes

Ce dimanche 27 août à Bournazel, 500 personnes se sont groupées les yeux fixés sur une arène...
C'était « TORO PISCINE » !



Bon, moi et mes copines les vachettes on a vite compris que ces « bipèdes » voulaient nous faire prendre un bain...
Qu'est ce qu'ils étaient rigolos à se percher sur les barrières !



Ils ont voulu jouer au foot, au rugby, aux cerceaux...
C'est qui les stars ?



De temps en temps, on leur montrait quand même à quoi peuvent servir des cornes !



Heureusement, pour nous mettre à l'honneur, il y avait Léon Zitrone et Simone Garnier... euh oups pardon c'était Caroline et Bruno!
Merci !



... Un été animé



Été de Vaour

Après moi le déluge

Spectacle "Après moi le Déluge" par la Cie Avec des Géraniums le 25 juillet 2023.

Dans le cadre de l'Été Vagabond, préambule de l'Été de Vaour à Bournazel. Pour tous les âges, avec humour mais sérieux, partez à la dérive dans les tribulations d'Alec Somoza (auteur, metteur en scène et jeu)...

Un homme attend un guide... qui n'arrivera jamais. Alors, volubile, jovial, un brin schizophrénique, il se dévoile au public et se laisse déborder par les personnages qui l'habitent.

D'une idylle avec Bob Marley à sa rencontre avec Dédé le Prophète, des bancs de la fac aux plages de la Costa Brava, entre prises de conscience et désillusions fracassantes, il nous emmène dans sa singulière quête pour changer le monde. "Après moi le déluge" est le récit initiatique des aventures d'un doux naïf à la recherche d'un monde meilleur, revisités avec autodérision et lucidité.

Sources : <https://www.cie-avecdesgeraniums.com>

Crédit Photos : « Le Dandy Manchot »



Quel cirque !



Un petit cirque familial s'est installé à Bournazel pour un spectacle, le 16 juillet...

Quelques personnes se sont laissées tenter par ce moment de fantaisie et de magie, et une belle soirée d'été en plus.

Merci et Bravo à Didier qui (n'a pas eu le choix...) s'est prêté à un jeu clownesque.

Rugby Club Bournazel



L'ensemble de l'équipe du
RCB

vous souhaite
**LES MEILLEURS VŒUX
POUR 2024**

Le début de saison a commencé tambour battant pour l'ensemble de nos catégories jeunes et T5 sur les pelouses Tarnaises (Alban, Rabastens, Mirandol, Carmaux et Albi...). Merci aux joueurs, dirigeants, éducateurs, parents, la mairie de BOURNAZEL et l'ensemble de nos partenaires qui nous permettent de pérenniser ces moments.

Les moins de 12 ans



Les moins de 10 ans



Les moins de 8 ans



Les moins de 6 ans



Les T5 au tournoi de Mirandol



Rugby Club Bournazel



  Nouveau !!! La boutique du RCB en ligne.

<https://akka-sports.fr/968-rc-bournazel>

Merci d'avance pour votre coopération  

Les « Patcheuses » de Bournazel

Nous sommes un groupe d'amies qui nous réunissons le **mercredi après-midi à la salle des Lisières de 14h à 16h30.**

Notre passion c'est le patchwork, l'art d'assembler des petits morceaux de tissus.

Si vous voulez participer à nos réunions pour faire du patch, du tricot, de la couture, de la broderie...

Nous vous invitons à venir nous rejoindre, l'ambiance est sympathique et chaleureuse.

Nous vous attendons !



Le club des aînés « Lous Garrics de Bournazel »

Le samedi 1^{er} juillet, malgré un temps pluvieux mais toujours dans la bonne humeur, 136 bournazelois et amis se sont retrouvés à la salle des Lisières pour les traditionnelles grillades.



Le 12 septembre, top départ pour la découverte commentée de la cité cadurcienne en petit train, à pied et en bateau.

Beau temps et repas délicieux au restaurant « La Chartreuse »

Voici la belle journée qu'ont passée 40 aînés de Bournazel et de Mouzieys.



Le 14 novembre lors d'un après-midi « jeux » nous avons souhaité un bon anniversaire à trois de nos adhérents.

Venez rejoindre notre club, vous serez les bienvenus !



INFORMATIONS INTERCOMMUNALES

Extension du périmètre de la 4C au 1^{er} janvier 2023 avec le rattachement des communes d'Amarens, de Frousseilles et de Donnazac. Nouvelle composition du conseil communautaire : Accord local de répartition pour 40 sièges ; Bournazel compte maintenant 2 sièges de conseillers communautaires (Maire et 1^{er} adjoint).

Divers :

- **Le dispositif « conseiller numérique »** a été renouvelé avec un seul agent ; numerique@4c81.fr
- **Une modification pour le SPANC :**

Depuis le 1 juin 2023, la 4C a déléguée l'aspect technique de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif à la société CIMEE ; Pour tous renseignements, Valérie BULIAN – Technicienne de la SAS CIMEE au 06 73 54 89 69 – vbuliansk@cimee.fr

Projet de territoire :

3 axes prioritaires de réflexion ont été déterminés (culture et patrimoine ; développement durable ; social et santé), sous la houlette du programme « petites villes de demain » auquel Cordes a adhéré.

Le document définitif a été adopté en séance du 4 juillet 2023. Ce projet de territoire est une feuille de route politique porté sur les réalités de terrain, l'évolution et l'avenir possible du territoire.

22 projets au total sont recensés : 2 sur l'habitat ; 5 sur le développement économique ; 6 sur le développement durable et la mobilité ; 4 sur la culture et le patrimoine ; 5 sur le santé-social.

Les axes stratégiques sont de devenir un véritable territoire d'accueil, de maintenir et de renforcer l'activité économique, d'améliorer la qualité de vie, de devenir un territoire respectant l'environnement et de maintenir et de renforcer la culture et le patrimoine.

Le programme est pluriannuel au niveau budgétaire en fonction des capacités budgétaires et de l'éligibilité des projets à des financements croisés. Une OPAH (opération programmée pour l'amélioration de l'habitat) a été lancée avec le choix d'un bureau d'étude.

Pour toute question :

Marc DUMONT

chargé de mission PLUi et urbanisme :

05 63 56 27 88 -

urbanisme.4c81@orange.fr



Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), projet « politique » du PLUi (Plan d'Urbanisme Intercommunal) est validé. Le règlement écrit est en attente de dépôt en préfecture.

Actuellement, les orientations de l'état sont de plus en plus portées vers la zéro artificialisation. Il est important de consolider des projections d'opérations d'aménagement.

Des réunions publiques ont été organisées à Milhars, Vaour et Bournazel en octobre 2023, animées par le bureau d'étude, afin d'officialiser le projet du PLUi auprès des habitants du territoire avec les axes de réflexions pris en compte, leur conception réglementaire et le calendrier à venir, notamment l'enquête publique officielle.

Pour Bournazel, un bureau d'étude « écologue » a délimité une partie à préserver sur la future zone à aménager, pour cause d'habitat de « Pelouse Sèche » et de « Damiers de la Succise » (espèce de papillon). **Voir page suivante...**



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

“ La 4C a prescrit, par délibération en date du 10 octobre 2018, l'élaboration de son PLUi “

Le travail engagé se poursuit !

À ce jour, l'élaboration du projet du PLUi est sur le point d'être achevée.

Depuis mai 2021, le PLUi est entré dans sa phase règlementaire, dite de “concertation”.

En février 2023, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui détermine les grands axes du PLUi, a été approuvé en Conseil Communautaire.

En octobre 2023, trois réunions publiques se sont tenues, afin de présenter le projet et son état d'avancement, permettant ainsi aux administrés de s'informer et de participer aux réflexions.

L'arrêt du projet est prévu en début d'année 2024. Il sera suivi d'une période de consultation des personnes publiques (services de l'État, chambres consulaires...) et d'une **enquête publique**, qui sera conduite par un commissaire enquêteur. L'enquête publique sera l'occasion pour chacun de pouvoir consigner ses observations ou propositions avant l'approbation du PLUi, prévue à l'automne 2024.

Retrouvez l'ensemble des **documents relatifs à la concertation** sur notre site internet.

A partir de l'arrêt du projet, l'ensemble des pièces réglementaires seront également disponibles en ligne : règlement écrit, zonage, dossier d'Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et de Secteur de Taille et de Capacité d'Accueil Limités (STECAL), bilan de la concertation (comprenant les demandes de changements de destination).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Service Urbanisme au 05 63 56 27 88 – urbanisme.4c@orange.fr

France Services

Les horaires d'ouverture de votre espace France Services de la 4C évoluent !

Pour mieux vous accueillir et répondre aux besoins de la population, les animatrices vous accueilleront dorénavant aux horaires suivants :

- **LE MATIN** : du lundi au vendredi de 9h à 12h ;
- **L'APRES-MIDI** : lundi, mardi, mercredi et jeudi de 14h à 17h.

L'accueil sera fermé au public uniquement le vendredi après-midi.



Contact : 05 63 56 11 98 – franceserviceslescabannes@gmail.com

Suivez-nous sur notre page Facebook : [escale4c](https://www.facebook.com/escale4c)

Espace de Vie Sociale

Pour des actions au plus proche des habitants de la communauté de communes, votre **Espace de Vie Sociale « l'ESCALE »** proposera à partir du mois de **JANVIER 2024** d'expérimenter l'itinérance sur le territoire de la 4C.

Dans ce cadre d'itinérance, nous proposerons :

- ⇒ Des animations et moments conviviaux avec l'animatrice et les bénévoles.
- ⇒ Des accompagnements aux démarches administratives avec l'intervention d'une conseillère France Services.
- ⇒ Des formations collectives et accompagnements individuels avec un conseiller numérique.
- ⇒ Un soutien aux initiatives locales et le recueil des besoins des habitants

Retrouvez les lieux d'itinérances sur le site de la 4C – www.4c81.fr

Si vous souhaitez partager vos idées, vos besoins ou vos initiatives, vous pouvez les exprimer par mail à la coordinatrice de l'EVS : evs-escale@4c81.fr ou par téléphone **05 31 26 60 33** ou **06 88 35 37 48**.





INFORMATIONS DIVERSES

Un nouveau Transport A la Demande (TAD) sur la 4C en janvier 2024

Qu'est-ce que le TAD ?

Pour mieux répondre à vos besoins de transport en commun, la Région crée un nouveau service de transport à la demande en partenariat avec votre Communauté de Communes.

À compter du 1^{er} janvier 2024, la Communauté de Communes du Cordais et du Causse propose des nouveautés sur le réseau : nouveaux itinéraires, nouveaux horaires... Un nouveau TAD est proposé à la population. Pour rappel, le transport à la demande est un service de transport collectif, accessible à tous, et vers des points d'arrêts définis. Ces évolutions permettront d'offrir une desserte plus importante des communes du territoire. Expérimenté sur 9 mois, ce service a pour ambition d'être plus efficace et plus performant auprès des habitants de la 4C.

Qui peut utiliser le service TAD ?

Le service intercommunal de Transport A la Demande (TAD) est ouvert à l'ensemble des habitants et habitantes du territoire de la 4C.

Que vous souhaitiez vous rendre chez un professionnel de santé, réaliser des démarches administratives, faire des courses ou encore prendre une correspondance !

Comment fonctionne le TAD ?

Ce service vous permet d'aller vers les centres bourgs de CORDES SUR CIEL – LES CABANNES – VAOUR – MONTRICOUX. Les jours, les horaires sont consultables sur le site internet de la 4C et à l'accueil l'ESCALE « France Services ».

Le conducteur viendra vous récupérer à votre domicile. Ce service est ouvert aux mineurs, mais les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés.

Pour bénéficier du service, il est **obligatoire de faire une réservation**, jusqu'à la veille du départ, auprès de la **Centrale de réservation de la Région** au :

0 805 60 81 00 (service et appels gratuits)

Cette plateforme renseignera les voyageurs sur les différents trajets.

Concrètement les réservations peuvent être effectuées :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00
- Au plus tard, la veille du déplacement avant 16h00



Tarifs et Destinations :

Votre billet vous sera vendu directement par le conducteur du TAD au prix de **2€ l'aller / 4€ l'aller-retour** (gratuit pour les moins de 10 ans).

Ce même billet vous permet de prendre une correspondance gratuitement à bord d'un autocar LiO. Nous concernant, il s'agit de la ligne 707 amenant à Albi. Inversement, sur présentation de votre ticket, votre ticket LiO vous permet de voyager gratuitement à bord du TAD.

Les destinations proposées dépendent du secteur de résidence (voir carte).

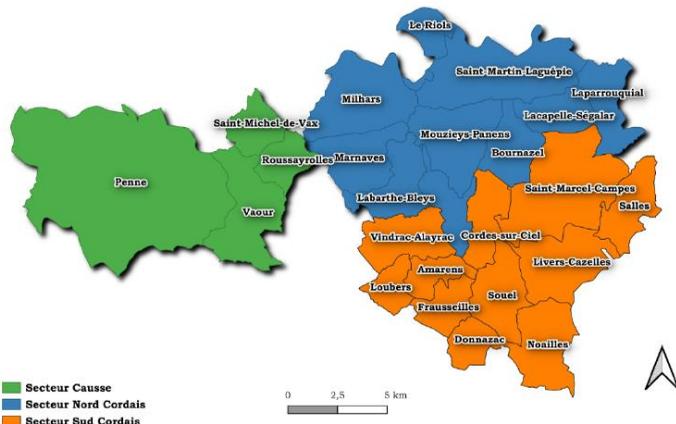
Il est demandé aux utilisateurs de faire l'appoint lors de l'achat d'un billet unitaire.

Informations :

Des agents de la 4C viendront présenter le nouveau dispositif sur les marchés en début d'années et au sein des structures associatives, culturelles et sportives. Ils pourront ainsi répondre aux questions des habitants.

Pour toutes précisions, vous pouvez également contacter Gilles Gros, agent en charge de la mobilité sur la 4C. gilles.gros@4c81.fr

Transport à la Demande de la 4C



Vous souhaitez vous rendre à	Quel jour ?	Arrêts desservis	Horaires	
			Arrivée à	Départ à
Vaour	Judi matin	Vaour (La Poste)	10h00	12h00
Montricoux	Vendredi matin	Montricoux (La Poste)	10h00	12h30
Les Cabannes Cordes sur Ciel	Mercredi matin (semaines paires)	Les Cabannes (Promenade de l'Autan) Cordes sur Ciel (Place de la Boutellerie) Cordes Vindrac (Gare SNCF)	9h00	12h00
Cordes sur Ciel	Samedi matin (semaines impaires)	Cordes sur Ciel (Place de la Boutellerie) Cordes Vindrac (Gare SNCF)	9h00	11h30
Les Cabannes Cordes sur Ciel Vindrac-Alayrac	Mercredi matin (semaines impaires)	Les Cabannes (Promenade de l'Autan) Cordes sur Ciel (Place de la Boutellerie) Cordes Vindrac (Gare SNCF)	9h00	12h00
Cordes sur Ciel	Samedi matin (semaines paires)	Cordes sur Ciel (Place de la Boutellerie) Cordes Vindrac (Gare SNCF)	9h00	11h30



Permanences supplémentaires de distribution de composteurs et bio seaux

Au 1^{er} janvier 2024, les déchets de cuisine ou « biodéchets » sortent de la poubelle ! Pour vous accompagner à réaliser cet écocitoyen, la Communauté de Communes distribue gratuitement des contenants adaptés, en fonction de la typologie de votre habitat (avec ou sans jardin).

Cette première campagne est destinée uniquement aux habitations principales (hors maison secondaire, gîte, maison inoccupée, professionnels...).

La distribution des composteurs, bio seaux et sacs orange se tiendra les

Dates : SAMEDI 20 Janvier et SAMEDI 2 Mars, de 9h à 12h

Lieu : Ateliers techniques Communauté du Cordais et du Causse
1314 route du Feral 81170 Vindrac Alayrac, **Face au camping Huttoxia**

Il est nécessaire de vous munir d'une pièce d'identité pour le retrait du matériel

NB :

- Les composteurs sont démontés et rentrent dans tout type de véhicule
- Une sensibilisation au tri à la source des biodéchets vous sera proposée sur place
- En cas d'indisponibilité de votre part, un voisin, muni d'une copie de votre pièce d'identité, peut récupérer pour vous le matériel



■ ■ ■ Manger local : les territoires mettent la main à la pâte !

Depuis 2017, le Pôle Territorial et les communautés de communes qui le composent sont engagés pour l'alimentation et l'agriculture locale au travers d'un Projet Alimentaire Territorial. Découvrez le menu des actions menées depuis le début du programme 2021-2026 :



La cuisine mobile du Centre Social Intercommunal **Carmausin-Ségala** parcourt les villages du territoire pour offrir des ateliers de cuisine aux habitants, petits et grands !

L'Espace de Vie Sociale des **Monts d'Alban et du Villefranchois** a créé l'opération « Les P'tits Locavores », un programme de visites de fermes avec des ateliers et des dégustations.

Les médiathèques **de Centre Tarn** ont établi un projet d'école autour de l'alimentation locale. De plus, la communauté de communes a lancé une opération « Défi alimentation Locale » avec un collectif d'habitants volontaires mobilisé autour d'ateliers cuisine et différentes animations.



La communauté de communes **Val 81** et son service médiathèque organisent des animations sur la thématique de l'alimentation. Au programme : Ateliers de cuisine et un jeu de société créé par les enfants pour comprendre l'alimentation durable.

■ ■ ■ Les « Bourgs-Centres Occitanie » valident leurs contrats !

L'heure est au renouveau des contrats "Bourgs-Centres Occitanie". La politique partenariale lancée en 2017 par la Région Occitanie est reconduite pour la période 2022-2028. Elle accorde une attention particulière aux petites villes et bourgs-centres dans les zones rurales ou péri-urbaines dont le maillage participe fortement au rééquilibrage du territoire régional.



Sur le Pôle Territorial de l'Albigeois et Bastides, les communes de Montredon-Labessonnié, Cagnac-les-Mines et Cordes-sur-Ciel rejoignent le dispositif et 6 contrats existants sont renouvelés : Carmaux/Blaye-les-Mines, Réalmon, Valderiès, Valence d'Albigeois, Alban et Villefranche d'Albigeois.

■ ■ ■ Conférence « Demain, de l'eau pour tous ? » avec Emma HAZIZA



Aujourd'hui, la question de l'eau représente un défi majeur face à un climat en mutation et de plus en plus incertain. Dès lors, comment appréhender notre relation actuelle à l'eau ? Quel avenir peut-on imaginer dans nos usages et nos consommations futures ? Quelles évolutions et pratiques envisager dans notre manière de gérer et occuper l'espace ?

C'est pour répondre à ces questions et nous donner des idées pour agir collectivement qu'Emma HAZIZA, hydrologue et Docteure de l'Ecole des Mines de Paris, sera présente à l'IMT Mines Albi le lundi 22 janvier de 18h00 à 20h30. Lors de cette soirée inspirante vous pourrez aussi découvrir des initiatives locales en faveur de la préservation de la ressource en eau et de la transition écologique. Vous souhaitez participer à cette soirée ? Informations, programme et inscription à venir sur le site du Pôle Territorial : www.pays-albigeois-bastides.fr

INFORMATIONS DIVERSES

■ ■ ■ Six projets citoyens récompensés par « Coup de Pousse » 2023 !

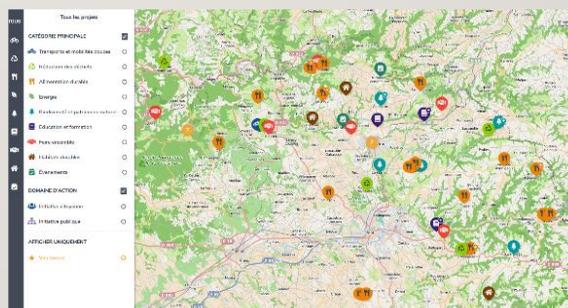
Sous l'impulsion du réseau « **Bouge Ton Climat** », le Pôle Territorial a lancé en 2023 la 3ème édition du fonds de soutien « **Coup de Pousse** » qui permet d'accompagner des collectifs citoyens à l'émergence d'actions en faveur de la transition écologique. Ce sont ainsi 6 projets qui ont été retenus et qui recevront une subvention allant de 1 100€ à 2 000€ :



- L'association **Chicken Paradise 81** récompensée pour la mise en œuvre d'un Poulailier collectif au Lycée Jean Jaurès de Blaye Les Mines en lien avec les élèves et l'équipe pédagogique,
- L'association **Endemic'Amis** soutenue pour son projet d'Achats de matériels pour permettre la stabilisation de la faune sauvage en détresse et ainsi assurer une meilleure prise en charge des animaux sauvages en urgence vitale,
- Le **Centre d'Etudes des Techniques Apicoles (CETA) du Haut Languedoc** lauréat pour son projet d'équipement pédagogique et informatif de l'Arboretum mellifère du **Rucher-Ecole de Réalmont** avec notamment la création de panneaux et de parcours de visite,
- L'association du **Secours Catholique des Monts d'Alban et du Villefranchois** récompensée pour son projet de Jardin partagé à Alban, nouvel espace de vie sociale autour de l'alimentation, le partage et la coopération,
- **L'Association des Parents d'Elèves de l'école de Teillet** lauréate avec son projet de Jardin partagé à Teillet pour notamment promouvoir les circuits courts, la permaculture, et les échanges intergénérationnels,
- L'association **CIVAM Cordais** retenue pour ses actions permettant la mise en place d'un tiers-lieu nourricier à Saint Martin Laguépie afin d'apporter une alimentation saine et de qualité pour tous, notamment les publics fragiles tout en valorisant la production des agriculteurs locaux,

Retrouvez une présentation détaillée des projets sur le site du Pôle Territorial.

Ces projets, et bien d'autres encore, se retrouvent sur l'**observatoire des initiatives du réseau « Bouge ton Climat »** sur lequel sont cartographiés les projets portés par les citoyens afin de mieux les valoriser. A ce jour ce sont plus de 70 projets qui sont déjà recensés, alors rendez-vous sur <https://bougetonclimat.gogocarto.fr> pour découvrir ceux près de chez vous ! Et si vous aussi vous portez un projet citoyen en faveur de la transition écologique, n'hésitez pas à contacter le Pôle Territorial.



■ ■ ■ *Abonnez-vous à notre newsletter et restez informé des actualités de vos collectivités*



Rendez-vous sur le site du Pôle Territorial : www.pays-albigeois-bastides.fr/newsletter



Retrouvez-nous aussi sur Facebook : [@Pole.Albigeois.Bastides](https://www.facebook.com/Pole.Albigeois.Bastides)



Et découvrez les vidéos de notre chaîne YouTube (Pôle Territorial Albigeois Bastides)

Le Conseil Municipal vous
présente ses vœux les
meilleurs pour vous et vos
proches.

*Joyeuses
Fêtes*



« Le BOURNAZELOIS » - Bulletin d'information Municipal de la Commune de Bournazel

Mairie : 185, route de Mouzieys Panens 81170 BOURNAZEL - 05.63.56.11.52

Secrétariat ouvert au public le mardi de 14h à 17h – le jeudi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h

mairie.bournazel.81@wanadoo.fr

Directeur de publication : Jérôme FLAMENT

Collaborations : Bruno CABARROU - Maïté MOLINIER - Christine TRANIER

Le bureau du comité des fêtes - Le conseil municipal – Partenaires extérieurs

Imprimé par nos soins